

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 30 (2000)
Heft: 4

Artikel: Comment planifier sa retraite?
Autor: Probst, Jean-Robert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-826402>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

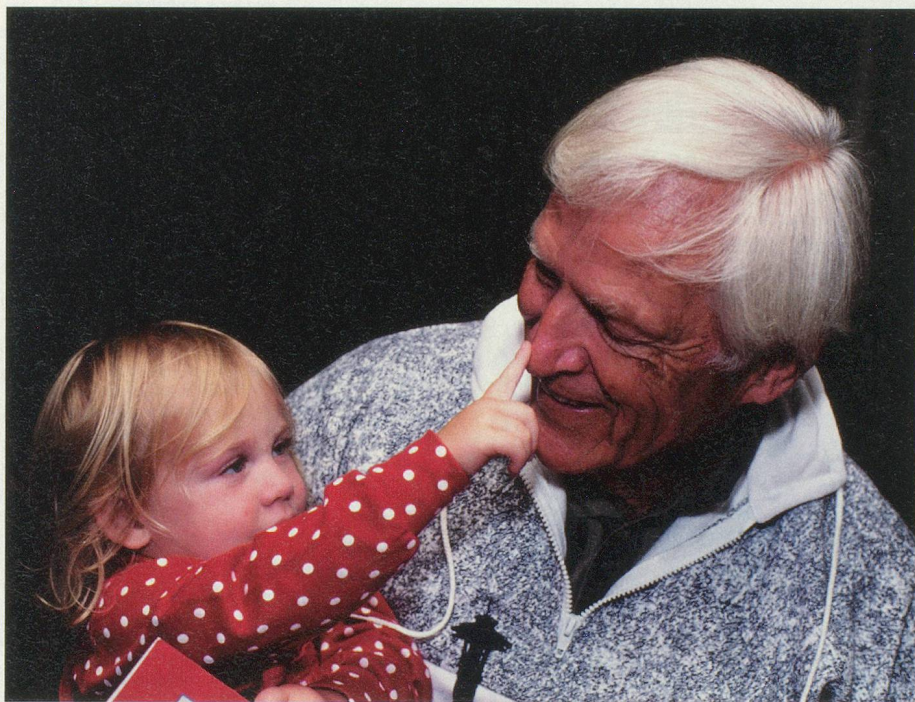
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comment planifier sa retraite ?

La situation des assurances sociales étant de plus en plus précaire, il est sage de prévoir aujourd'hui un financement complémentaire de sa retraite. A 40 ans ou à 80 ans, il existe toujours une possibilité d'améliorer ses revenus. Voici comment!



Une retraite sans soucis se prépare suffisamment tôt

Aujourd'hui, on connaît parfaitement les problèmes qui se poseront dans le futur aux assurances sociales. Depuis 1996, l'AVS dépense chaque année plus qu'elle n'encaisse. Certes, les réserves atteignent encore 20 milliards de francs, mais elles vont fondre comme neige au soleil dans les prochaines années. Il restera 16 milliards en 2005, à peine plus de 2 milliards en 2010 et le déficit atteindra 28 milliards en 2015, compte tenu du «papy boom», si rien n'est entrepris d'ici là.

Naturellement, les spécialistes ont déjà réagi. Pour éviter une trop rapide érosion, on va augmenter la TVA, l'âge de la retraite des femmes et ouvrir des casinos (les bénéfices seront versés dans les caisses AVS).

Sans oublier l'or de la Banque nationale suisse et quelques autres recettes encore à trouver. Quant au 2^e pilier (LPP), lui aussi menacé, il subira prochainement une révision faisant passer le taux actuel de 7,2% à 6,65%. Les heureux bénéficiaires de cette manne bienvenue toucheront donc 0,55% de rentes en moins d'ici à 2005 probablement.

Prestations gratuites

Le moment est donc venu de songer à planifier sérieusement sa retraite, en contractant un 3^e pilier, une rente viagère, ou en investissant intelligemment l'hypothétique héritage du providentiel oncle d'Amérique. Comment planifier sa retraite?

Qui faut-il contacter pour placer son argent le plus judicieusement possible? De quelle manière gérer son 2^e pilier en arrivant à la retraite? Autant de questions que l'on peut logiquement se poser face à l'offre des banquiers, des assureurs et des spécialistes en placements pour retraités.

Les grandes banques du pays sont peu intéressées par des placements «de pères de famille» ou de retraités, sauf si les sommes investies représentent un beau paquet de millions. A l'UBS par exemple, le compte personnel 60 Plus propose un taux de base atteignant 0,75% au lieu du 0,5% habituel. Une misère. Pourtant, les détenteurs de ce compte bénéficient de plusieurs prestations gratuites: relevé mensuel, attestation fiscale, ordres permanents. «Nous proposons un service de consultation financière, précise Edouard Duc, chef du service aux clients. Des spécialistes proposent une analyse globale de la situation des futurs investisseurs en optimisant l'aspect fiscal.» Coût des conseils: Fr. 200.- l'heure et Fr. 950.- au minimum...

De son côté, la Banque cantonale vaudoise propose évidemment plusieurs solutions aux investisseurs à cheveux gris. L'offre est si vaste qu'il est difficile de conseiller tel ou tel produit, étant donné que chaque cas est différent. Les produits de bancassurance de la famille «Swissca» assurent des rendements, sur dix ans, qui se situent aux environs de 3 à 3,5% en prenant pour base une prime annuelle minimale de Fr. 3600.-.

Il est également possible de verser une prime unique minimale de Fr. 10 000.- par an avec le produit «BCV Security III», une assurance-vie liée à une allocation d'actifs, pour un rendement minimal de 3%. Evidemment, face aux 7,2% légaux du 2^e pilier, ces rendements paraissent bien maigres. La BCV conseille également d'avoir recours à un planificateur financier joliment baptisé



POUR TOUTES LES PERSONNES NÉES

entre

et

1925

1950

La popularité des fonds de placement est de plus en plus grande. Nous vous offrons cette forme d'épargne rentable assortie d'une garantie de capital minimal, protection risque incluse, et malgré tout sans visite médicale. Si vous avez entre 50 et 75 ans, vous devez absolument lire ce qui suit.



Vos avantages:

1. Couverture-risque incluse
2. Sans examen médical
3. Capital minimal garanti dans 10 ans
4. Rendement élevé grâce à l'épargne dans des fonds de placement
5. Revenus de capitaux intégralement versés
6. Revenus exonérés d'impôts - autorisation officielle

Investissement dans des fonds de placement

Vos apports réguliers sont désormais investis dans des fonds de placement soigneusement sélectionnés. Tous les revenus de ces fonds vous appartiennent. Réinvestis dans ces mêmes fonds, ils vous rapportent de nouveaux bénéfices. Les perspectives de rendement sont nettement plus séduisantes que celles d'un placement de capital conventionnel.

Revenus exonérés d'impôts

Vous n'aurez à payer aucun impôt sur le revenu et aucun impôt anticipé sur les produits des intérêts de ce placement de capital. La police année de naissance a en effet été reconnue par l'Office fédéral des assurances privées et autorisé officiellement comme assurance-vie fiscalement privilégiée du fait que nous avons doté cette fort intéressante forme de placement d'une couverture d'assurance sur la vie.

Veillez noter que les chiffres du tableau ci-contre tiennent compte des primes investies dans le capital-risque en cas de décès.

Plan de placement à perspectives de rendement élevées moyennant des cotisations mensuelles modiques

Avoir en parts probable au bout de 10 ans moyennant les cotisations suivantes: Fr. 50.-, Fr. 100.-, Fr. 200.- ou Fr. 500.-

Homme ↑ Votre âge actuel	Fr. 50.-	Fr. 100.-	Fr. 200.-	Fr. 500.-	Femme ↑ Votre âge actuel	Fr. 50.-	Fr. 100.-	Fr. 200.-	Fr. 500.-
	par mois Fr.	par mois Fr.	par mois Fr.	par mois Fr.		par mois Fr.	par mois Fr.	par mois Fr.	par mois Fr.
50	7204.-	14408.-	28817.-	72399.-	50	7302.-	14604.-	29209.-	73388.-
51	7188.-	14378.-	28756.-	72244.-	51	7287.-	14574.-	29149.-	73236.-
52	7159.-	14319.-	28636.-	71945.-	52	7279.-	14558.-	29117.-	73156.-
53	7136.-	14274.-	28547.-	71718.-	53	7264.-	14527.-	29056.-	73003.-
54	7107.-	14214.-	28430.-	71422.-	54	7255.-	14512.-	29024.-	72922.-
55	7077.-	14156.-	28313.-	71127.-	55	7240.-	14482.-	28963.-	72770.-
56	7048.-	14098.-	28195.-	70831.-	56	7225.-	14451.-	28903.-	72616.-
57	7012.-	14026.-	28051.-	70468.-	57	7217.-	14435.-	28870.-	72535.-
58	6977.-	13954.-	27909.-	70108.-	58	7202.-	14405.-	28810.-	72380.-
59	6935.-	13871.-	27742.-	69684.-	59	7179.-	14361.-	28720.-	72156.-
60	6887.-	13775.-	27550.-	69201.-	60	7164.-	14330.-	28660.-	72004.-
61	6840.-	13680.-	27361.-	68725.-	61	7143.-	14287.-	28573.-	71784.-
62	6781.-	13562.-	27125.-	68129.-	62	7122.-	14243.-	28487.-	71567.-
63	6716.-	13433.-	26867.-	67479.-	63	7093.-	14187.-	28374.-	71282.-
64	6634.-	13270.-	26539.-	66653.-	64	7064.-	14131.-	28262.-	70998.-
65	6541.-	13084.-	26168.-	65716.-	65	7024.-	14047.-	28095.-	70577.-
66	6427.-	12855.-	25712.-	64561.-	66	6975.-	13951.-	27901.-	70088.-
67	6304.-	12609.-	25219.-	63046.-	67	6913.-	13828.-	27654.-	69466.-
68	6168.-	12338.-	24676.-	61691.-	68	6839.-	13679.-	27357.-	68717.-
69	6018.-	12035.-	24071.-	60177.-	69	6759.-	13519.-	27039.-	67912.-
70	5858.-	11714.-	23431.-	58578.-	70	6668.-	13337.-	26676.-	66995.-
71	5687.-	11373.-	22748.-	56868.-	71	6567.-	13134.-	26270.-	65973.-
72	5511.-	11023.-	22046.-	55112.-	72	6457.-	12914.-	25827.-	64856.-
73	5332.-	10665.-	21331.-	53327.-	73	6332.-	12665.-	25328.-	63320.-
74	5145.-	10291.-	20582.-	51453.-	74	6200.-	12401.-	24801.-	62006.-
75	4955.-	9910.-	19822.-	49553.-	75	6062.-	12126.-	24253.-	60630.-

Les prestations sont assurées par FORTUNA, leader dans les assurances liées à des fonds de placements en Suisse.

IMPORTANT: Le calcul de la prestation probable repose sur un rendement de fonds moyen estimé à 7%, mais qui ne saurait toutefois être garanti à l'avenir. Alors qu'un rendement supérieur conduit à une prestation plus importante à l'échéance de la durée d'assurance, un rendement inférieur donne lieu au versement d'un capital en cas de vie moins important. Dans tous les cas, nous vous garantissons un capital en cas de vie égal au montant du capital versé en cas de décès et ce indépendamment du développement du marché des capitaux survenu entretemps.

Couverture risque incluse

Pour plus de sécurité pour votre conjoint ou partenaire, respectivement votre famille, ce placement de capital est doté, dès la troisième année d'assurance, d'une couverture-risque en cas de décès (remboursement durant les deux premières années de toutes les primes déjà versées plus 10% d'intérêt annuel). Jusqu'à Fr. 100'000.- de capital-décès (Plans d'épargne Senior FORTUNA éventuellement déjà existants inclus), nous n'exigeons aucun examen médical.

Sécurité garantie

Quelle que soit l'évolution du marché des capitaux, FORTUNA vous garantit, à l'échéance de 10 ans de votre plan de placement, un capital minimal égal au montant de la couverture-risque garantie. Voici un avantage qu'aucune banque n'est à même de vous offrir.



Renseignements
immédiats /
Numéro gratuit

0-800 881 882

Fax: 0-800-888-020

Nous sommes à votre service 24 h sur 24 et même le week-end.

Admission
garantie jusqu'au
01.05.00



GENERALI
Assurances

Demande d'évaluation

Oui, j'aimerais en savoir davantage sur la police année de naissance. Veuillez m'envoyer **gratuitement** et **sans engagement** par la poste l'ensemble de la documentation ainsi qu'une évaluation personnalisée. Les perspectives de rendement et les garanties qui m'intéressent sont celles correspondant à l'apport mensuel suivant: Fr. 50.- Fr. 100.- Fr. 200.- Fr. 500.- Fr. autre apport mensuel

Monsieur Madame Nom: _____

Prénom: _____

Date de naissance (important pour le calcul de l'offre): _____

Rue/N°: _____

NPA/localité: _____

Téléphone durant la journée: _____

Je désire être informé des nouveautés par e-mail: _____

@ _____

Veillez envoyer ce coupon à: GENERALI Direct, Case postale 76, 8800 Thalwil



«Private Banking». Chaque cas est différent, c'est pourquoi il est impossible, dans le domaine des investissements privés, de généraliser. Vous obtiendrez les renseignements personnalisés au guichet de la banque.

La Banque Cantonale de Genève propose aussi un compte privé «Aînés» offrant plusieurs prestations à cette catégorie de clients. «C'est le compte idéal pour recevoir ses revenus et effectuer ses paiements, mentionne la publicité de la BCG. Grâce à son taux d'intérêts élevé et à la gratuité de sa gestion, le compte privé Aînés offre, sur la place, le meilleur rapport coût/rendement de sa catégorie.»

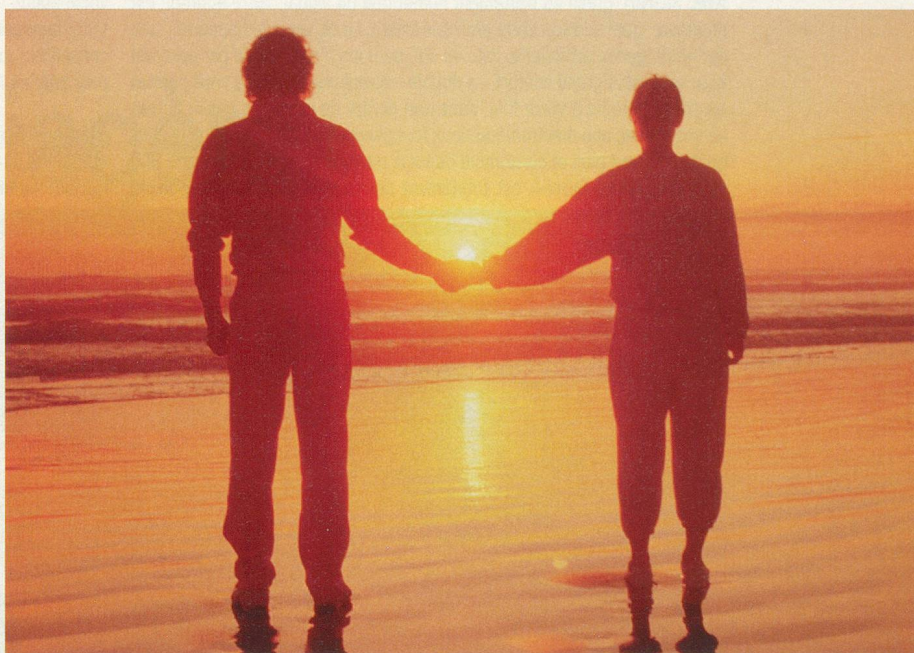
En fait, si le taux d'intérêt n'excède pas 0,75%, l'établissement genevois offre la gratuité des relevés trimestriels et des frais de gestion. Comme partout ailleurs, des conseillers de gestion proposent leur aide (rémunérée) pour améliorer le rendement de vos économies ou placer votre argent.

La fortune du 2^e pilier

Faut-il oui ou non retirer son 2^e pilier à l'âge de la retraite? La réponse dépend en fait de l'espérance de vie. Comme les retraités touchent chaque année le 7,2% de la somme accumulée durant les années de travail, il vaut la peine de choisir le versement sous forme de rente... à condition de vivre vieux. Il faut savoir qu'en cas de décès, la veuve du rentier du 2^e pilier ne touchera que le 60% de la somme restante et que ses héritiers ne recevront pas un sou.

En choisissant de retirer la somme globale, chacun la gère à sa convenance, ce qui représente un gage de liberté. Il est alors prudent de s'entourer de conseillers professionnels.

Les banques Raiffeisen, qui viennent de fêter leur centième anniversaire, ont compris qu'il était urgent de conseiller les préretraités et les retraités disposant d'une petite fortune lorsqu'ils choisissent de retirer leur 2^e pilier. A ce sujet, il faut savoir que certaines caisses n'autorisent pas le retrait global et qu'il faut, en tous les cas, mentionner le choix du retrait trois ans avant de prendre sa retraite. Il faut savoir également que le fisc se sert au passage, lorsqu'un retraité décide de s'approprier son 2^e pilier. En fait, le taux d'imposition varie d'un canton à l'autre (voir encadré).



Les 2^e et 3^e piliers permettent d'envisager l'avenir avec sérénité

«Il est même possible de planifier sa retraite anticipée», dit Christian Duby, responsable du département Assurance Raiffeisen. Effectivement, c'est prévu dans la 10^e révision, moyennant toutefois une réduction de 6,8% de la rente AVS par année. «Afin d'optimiser le rendement de leur avoir, les rentiers doivent tenir compte de quatre éléments essentiels: les assurances, les placements, la fiscalité et les droits de succession. Selon les clients, nous conseillons de diversifier les placements entre obligations et actions.

L'idéologie des banques Raiffeisen se résume en une phrase: «Pas de profit à tout prix!» Ce n'est pas un

hasard si les petits clients sont de plus en plus nombreux à faire confiance à cette institution, qui est encore à l'échelle humaine. Les seniors apprécient à leur juste valeur les conseils empreints de sagesse: «Ces clients ont besoin d'un rendement régulier de leurs fonds. On propose donc de placer une grande partie de leur argent en obligations pour la sécurité et une petite partie en actions, plus rentables, mais plus aléatoires.»

Un système élaboré de plan financier est actuellement mis en place dans les banques Raiffeisen. Il sera opérationnel dès le mois d'octobre prochain.

LE 2^E PILIER, CIBLE DU FISC

Si vous avez décidé de retirer votre 2^e pilier en une seule fois, parvenu à l'âge de la retraite, il faut savoir que le fisc va se servir au passage. Le pourcentage de l'impôt varie sensiblement d'un canton à l'autre. Exemple avec un retrait de Fr. 100 000.-.

Vaud: c'est le plus gourmand. L'impôt sera de	Fr. 11 119.- (11,1%).
Jura: cela baisse sensiblement. L'impôt sera de	Fr. 6795.- (6,8%).
Genève: canton situé dans la moyenne. Impôt de	Fr. 4928.- (5%).
Valais: à peine moins important, avec	Fr. 4663.- (4,6%).
Neuchâtel: le canton est généreux. L'impôt est de	Fr. 3276.- (3,3%).
Fribourg: le canton le plus «généreux». Impôt de	Fr. 2680.- (2,7%).

Selon la somme, il vaut la peine de déménager quelque temps avant le retrait. A moins que, dans le futur, l'harmonisation fiscale ne remette les pendules à l'heure.